



Environnement

Erment en couleurs !

Récompensée depuis plusieurs années pour ses efforts en matière de fleurissement, notre commune s'est vue confirmer en décembre dernier son titre de **«2^{ème} Fleur »** au concours régional des villes et villages fleuris. Petite incursion au sein du Service municipal des Espaces verts pour tout savoir sur nos plantes, nos fleurs et notre statut de ville verte !

Le Service municipal Espaces Verts regroupe 16 personnes. Il est chargé de la production et de la plantation, ainsi que de l'entretien et de l'élagage. Il s'occupe également de renouveler régulièrement le patrimoine végétal, en vue de le faire vivre et évoluer. En matière de fleurissement, la ville produit ses plantes ; le service Espaces Verts dispose pour cela de 450 m² de serre chauffée avec régulation automatique (chauffage, ombrage et ouvrants) et de 150 m² de tunnels plastiques de façade.



Ces dernières années, de nombreux giratoires ont été conçus pour fluidifier la circulation et sécuriser les carrefours.

Ceux-ci permettent de valoriser les compétences des équipes de fleurissement par la mise en place des massifs où se mélangent fleurs et mobiliers. Toutefois, régulièrement, des pots et des plantes disparaissent, subtilisés dans un but peu civique. Ces malveillances représentent un coût conséquent pour le budget communal, à la fois pour le remplacement des plantes volées, mais également pour l'étude de solutions visant à éviter ces désagréments.



Ermont, ville fleurie

Le fleurissement de la ville s'étale sur trois périodes :

- le fleurissement estival (sur lequel se base le jury du concours des villes et villages fleuris) ;
- le fleurissement d'automne, avec la mise en place de chrysanthèmes (boules pyramidales ou cascades) en mairie, dans les deux cimetières et au monument aux morts ;
- le fleurissement de printemps, avec la mise en place de plantes bisannuelles et de bulbes.

Selon les saisons, sont ainsi plantées :

- 40 000 plantes annuelles dont 4 500 boutures de géranium. Le reste de la production est à base de semis ou de micro-mottes ;
- 35 000 plantes bisannuelles en semis ;
- 1 000 chrysanthèmes de notre production et achat de 450 chrysanthèmes cascades.
- 50 chrysanthèmes à port pyramidal, 150 chrysanthèmes boules et environ 4 000 bulbes pour le printemps.

Vers une 3^{ème} Fleur ?

En 2001, Ermont obtient le 1^{er} prix du concours départemental des villes, villages et maisons fleuris du Val d'Oise dans la catégorie "Villes de 15 000 à 30 000 habitants" ainsi qu'un prix "Ville propre", puis reçoit en 2002 sa 1^{ère} Fleur au concours régional des villes et villages fleuris.

En 2003, la commune reçoit une 2^{ème} Fleur, confirmée en 2005, puis en 2007 avec les encouragements du jury.



Fleurs de saison

En hiver, six à sept variétés de plantes sont en production : pensées, myosotis, pavots, pâquerettes... À la saison estivale, ce nombre augmente considérablement pour passer à une quinzaine : roses d'Inde, pétunias, lantanas, bidens, sauges, bégonias, cosmos, gaura...





Ermont, ville verte

Sur une surface totale de 416 hectares, notre ville compte 485 000 m² d'espaces verts, dont l'entretien est géré pour 70 % par les services communaux, et par une entreprise pour les 30 % restants. Notre ville est très riche en matière de patrimoine végétal, à la fois dans le domaine communal, mais aussi dans le domaine privé (résidences, zones pavillonnaires), et compte de nombreux arbres remarquables qu'il faut conserver. Il est cependant indispensable de renouveler ce patrimoine, et dans certains cas, pour des raisons de sécurité, décider de l'abattage d'arbres en mauvais états. Suite à la tempête de 1999, une étude a été confiée à une société spécialisée chargée du diagnostic phytosanitaire du patrimoine arboré de la commune.

Pour homogénéiser les espaces verts du centre-ville qui appartiennent à l'OPAC et à la commune, la ville travaille avec un cabinet d'architecte paysagiste urbain qui a également travaillé sur les entrées de ville.

Des arbres dans la ville !

Plus de 119 espèces ont été recensées, dont principalement : le paulownia (parking du parc Beaulieu), le tilleul et le frêne (rue Maurice Berteaux), le liquidambar (rue Saint-Flaive), l'érable de Cappadoce (parc de l'Audience), le févier d'Amérique (piscine municipale Marcellin Berthelot), l'ailanthe (boulevard de Cernay) et une collection de chênes (parc de la Mairie).

Depuis 1998, la commune a entrepris la régénération de son patrimoine arboré. Un plan pluriannuel de plantation de tiges de gros diamètre (25/30) est en place, et 100 000 TTC sont alloués chaque année par le conseil municipal.

Parcs et squares

Avec ses 485 000 m² d'espaces verts (hors complexes sportifs), la commune compte six parcs et quatre squares.

Classiques dans leurs conceptions, les squares sont répartis dans les quartiers : cheminement, pelouses, bancs, arbres et arbustes.



Les parcs sont d'architecture urbaine, différents en fonction des lieux d'implantation. Le dernier en date, le parc Beaulieu et un parc à l'anglaise, avec détente "à même le sol".

Le parc de la mairie se compose de deux parties : le jardin à la française, ombragé avec ses haies et nombreux bancs et propice à la détente, le jardin à l'anglaise, avec ses pelouses centrales et ses arbres de grande taille qui mettent en valeur l'hôtel de ville et son annexe.

Cinq parcs sont dotés de clôtures et de portails fermés la nuit.



Ermont en

Des actions « ville verte »

Aider les Ermontois dans leur démarche de fleurissement

Le marché horticole

Chaque année, le deuxième samedi du mois de mai, les Ermontois ont la possibilité d'admirer et de se laisser tenter par des parterres de fleurs aux couleurs éblouissantes et aux parfums enivrants.

Durant cette journée des horticulteurs sont à disposition pour conseiller et présenter diverses variétés de fleurs et plantes.

Le concours Balcons fleuris

La ville met en place chaque année un concours pour récompenser les plus beaux jardins et les plus beaux balcons fleuris de la ville. A travers ce concours, les Ermontois contribuent à l'embellissement de notre commune.





Une Fête des Vendanges

Tous les ans et depuis maintenant 25 ans, à lieu, à la fin du mois de septembre, la traditionnelle Fête des Vendanges, qui célèbre la tradition viticole de notre commune. Parmi les animations proposées : pressage du raisin sur la place Anita Conti et dégustation du jus et des et des bouteilles de l'année précédente, suivis de la présentation des chars réalisés par l'ensemble des acteurs du défilé (associations de la commune et services municipaux), défilé des chars et feu d'artifice.

Un bon cru « made in Ermont »

En prolongement de sa tradition viticole, la commune entretient depuis 1986 une parcelle de vigne qui lui a été offerte par M. Jouan, dernier Ermontois à avoir possédé quelques pieds de vigne dans son jardin.

Clôturée, la vigne a fait l'objet d'un renouveau complet en 1997. Le changement du cépage (avec l'aide d'une œnologue, le bako -vigne d'origine- a été remplacé par un cépage de Pinot noir, pour un meilleur rendement du vignoble) a entraîné en 2002 la plantation de 650 pieds de vigne. Le travail de vinification est basé sur la qualité par rapport à la quantité. 50 litres sont mis en bouteille chaque année.

Ermont a également adhéré à l'association Vignerons Franciliens Réunis dont l'objectif est de favoriser la rencontre et l'échange de savoir-faire entre les partenaires du renouveau de la vigne et du vin en Ile-de-France.

Lors de la dernière édition de la Foire Saint-Martin de Pontoise, le cru ermontois a remporté le Premier prix catégorie vin rouge 2006. La médaille a été remise le 6 décembre 2007 à M. Le Maire.



Le Marché horticole, tous les ans en mai.



Les parcs sur la ville

Place du Foirail
Parc de l'Audience
Parc Beaulieu
Parc de loisirs de Cernay
Square de la Commanderie
Square Jean Moulin
Square Raoul Froger Doudement
Square Rudolph
Terrain d'Aventure
Parc de l'Hôtel de Ville



couleurs !



Services Techniques Municipaux
Service municipal Environnement
100 rue Louis Savoie - Bâtiment B
BP 83
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90